



**CONSEIL MUNICIPAL DE LEDEUIX  
PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE**

**Séance du 16/10/2020**

L'an deux mille vingt, le 16 octobre, à 19h, le Conseil municipal de la commune de Ledeuix, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Bernard AURISSET.

**Présents** : M. AURISSET Bernard, Mme HIRSCHINGER Sandrine, M. IRALDE Jean-Marc, Mme PIE Katherine, M. JOUSSAUME Patrick, M. LLORET Henri, M. BERGERAS Christian, Mme MOLUS Nicole, Mme GIRARD Evelyne, Mme TRI-GAULT Céline, Mme CANDEVAN Christine, Mme PUYO-GUERIN Elodie

**Absent** : M. GOUSSIES Joël

**Excusé** : M. LAVERGNE Marvin (procuration à C. CANDEVAN, M. GARAT Bernard (procuration à B. AURISSET)

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Marc IRALDE

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Vente du presbytère
- Questions diverses

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 septembre 2020. Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2020, à l'unanimité.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de modifier l'ordre du jour.

- Attribution subvention exceptionnelle
- Décision Modificative annule et remplace la DM n°2 prise le 25/09/2020

Monsieur le Maire fait un retour sur la délibération relative au délaissé de la voie communale dite : rue de la Bielle et précise que la vente avec monsieur et madame Berthomé a eu lieu ce jour.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

**2020 – 67 VENTE DU PRESBYTERE**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que Mme SERRE-CUISINIER Martine souhaiterait acquérir l'ancien presbytère et son terrain d'assiette situés sur les parcelles cadastrées section D n°1235, 1237, 1239, 377.

La parcelle cadastrée section D n°1235 supporte l'ancien presbytère d'une superficie de 170 m<sup>2</sup> comprenant 7 pièces, parking et garage.

Monsieur le Maire propose de céder ce bien, d'une superficie totale de 2 254 m<sup>2</sup>, au prix de 125 500 euros net vendeur, et demande au Conseil municipal de se prononcer sur le principe de cette vente.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** la vente, au prix de 125 500 euros net vendeur, du bien cadastré section D n°1235, 1237, 1239, 377 d'une superficie totale de 2 254 m<sup>2</sup>, à Mme SERRE-CUISINIER Martine,

**CHARGE** monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette vente.

VOTE : 14

**2020 – 68 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES COMMUNES SINISTRÉES DES VALLÉES DES ALPES MARITIMES**

L'association des Maires et des Maires ruraux des Alpes-Maritimes lance un appel à la solidarité afin d'aider les communes sinistrées par la tempête Alex du 2 octobre 2020.

Monsieur le Maire propose donc de répondre favorablement à cette demande et d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€. Par ailleurs, il indique que les dons matériels sont possibles et que nous pourrions envoyer du mobilier que la collectivité stocke depuis le sinistre de l'école.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€.

CHARGE monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires pour l'envoi de mobilier.

VOTE : 14

2020 – 69 DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET COMMUNAL - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2020-61

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Opération pour compte de tiers n°10

**Dépenses d'investissement :**

4581 (45) : 11 461.00

**Recettes d'investissement :**

4582 (45) : + 11 461.00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la décision modificative ci-dessus.

VOTE : 14

Questions diverses

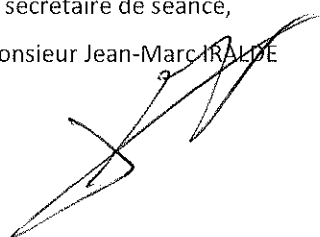
- Urbanisme : point sur les permis de construire, certificats d'urbanisme et déclarations préalables en cours.
- Jardins partagés : une rencontre va avoir lieu avec le porteur de projet la semaine prochaine.
- Schéma directeur d'eaux pluviales : point d'étape et rendez-vous le 2 novembre prochain.
- Diagnostic des ressources humaines avec le CDG64 : la 1<sup>ère</sup> réunion de présentation avec les élus et les agents a été faite.
- Location salle communale : nous sommes dans l'attente des nouvelles directives gouvernementales.
- Boîte à idées : elle est en place.
- Instruments de musique : contacter l'harmonie municipale et Los Palacios.
- Accueil d'un stagiaire actuellement au service technique de la commune.
- Isolation à 1 euro pour les logements communaux : des contacts sont pris pour étudier la faisabilité sous le label RGE.

Levée de séance : 20h30

Fait à Ledoux,

Le secrétaire de séance,

Monsieur Jean-Marc IRALDE



Arrêté le présent procès-verbal du Conseil municipal du 16 octobre 2020 à 3 délibérations.

2020 – 67 VENTE DU PRESBYTERE

2020 – 68 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES COMMUNES SINISTRÉES DES VALLÉES DES ALPES MARITIMES

2020 – 69 DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET COMMUNAL - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2020-61